

REUNION DU 26 OCTOBRE 2009

Convocation : 20 Octobre 2009

Affichage : 29 Octobre 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-six octobre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt octobre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBE Stéphane, COLARD Antoinette, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NEE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINE Philippe, TRAVERS Régine.

Absent excusé : DUPONT Olivier (pouvoir donné à COTTEBRUNE Serge).

Secrétaire de séance : FEUILLIE Claude

Début de la séance : 20H40

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 14 septembre 2009, celui-ci est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Permis de Construire :

- M. LACOTTE – 17, Les Corbières : Construction d'un garage accolé à la maison.
- M. & Mme BRISSET – 11, Les Corbières : Construction d'une maison d'habitation.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur FLEURY informe l'assemblée qu'une réunion s'est tenue le 1^{er} octobre, durant laquelle les avis des services de l'état ont été examinés. Une réunion est proposée au conseil le jeudi 12 novembre à 20h30, ayant pour objectif de présenter le dossier soumis à enquête publique suite aux choix de la commission.

PARKING MAIRIE : MAITRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie, il est souhaitable qu'un cabinet d'étude paysager soit nommé afin d'aider à la réflexion pour les travaux à prévoir, ainsi que pour le suivi technique et administratif des travaux.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à lancer un avis d'appel public à la concurrence selon la procédure adaptée.

VOIRIE 2009

Monsieur FLEURY expose au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion de ce jour avec le Cabinet Drouet et l'entreprise Meslin. Les dernières finitions sont en cours de réalisation, et tout devrait être terminé dans le courant de la semaine 44.

Par ailleurs, les travaux de busage effectués par les employés communaux sont en cours de réalisation : le terrassement a commencé, et les matériaux ont été livrés.

Monsieur le Maire a eu confirmation de la part du Conseil Général que l'arrêt de bus Maneo va être matérialisé plus tôt que prévu, afin de sécuriser l'arrêt, qui est jugé très dangereux par l'ensemble du Conseil Municipal et des habitants de la commune.

En parallèle, le Conseil Municipal décide d'anticiper l'achat de deux candélabres solaires, initialement prévus pour 2010. Trois devis vont être demandés afin d'installer l'éclairage public une fois les arrêts de bus matérialisés.

TRAVAUX BÂTIMENTS : SALLE POLYVALENTE

Monsieur COTTEBRUNE indique que le Permis de Construire a été déposé le 9 septembre, l'Architecte des Bâtiments de France y a émis un avis favorable, ainsi que la sous-commission d'accessibilité aux personnes handicapées. La sous-commission de sécurité a souhaité une modification du projet, visant à créer un SAS coupe-feu dans le nouveau local de rangement. Les pièces complémentaires ont été fournies et nous sommes en attente du passage en sous-commission de sécurité.

Par ailleurs, il présente à l'assemblée le Dossier de Consultation des Entreprises proposé par l'Architecte, Jack De La Llave. Le Conseil Municipal décide de la valider, en y apportant quelques modifications mineures.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer l'avis d'appel public à concurrence proposé par le Maître d'œuvre, et qui comprend huit lots. Les dossiers doivent pouvoir être retirés à compter du 30 octobre, et les offres déposées jusqu'au 23 novembre 2009. Les travaux seront à effectuer entre le 2 janvier et le 30 avril 2010.

TRAVAUX BÂTIMENTS : STATION D'EAU DES MARTINS

Le 29 septembre à 18h00, une visite de la station d'eau encore en activité a été organisée. A la suite de celle-ci, une autre visite a été effectuée avec le Major Jeuland, qui nous a indiqué qu'il n'y avait que peu de travaux à effectuer, le bâtiment n'étant voué qu'à du stockage de matériel non dangereux. Il est à noter qu'une bonne partie de ces travaux pourront être effectués par les employés de la commune.

PERSONNES ÂGÉES

Les élus de Brix ont lancé une enquête sur la nécessité d'un foyer résidence sur leur commune, et à ce titre, les personnes âgées de Tollevast vont être interrogées prochainement quant à leur intérêt éventuel pour une telle structure. Les membres de la commission « Personnes âgées » se rendront dans les 33 foyers de la commune dont au moins un des membres est âgé de 75 ans ou plus.

Les questionnaires remplis seront ensuite donnés à la commune de Brix avant la fin de l'année.

ACHAT DE TERRAINS DANS LE BOURG

Dans cadre d'un futur élargissement de la RD 152 entre le carrefour de la Croix Dubost et la jonction, située 100 mètres plus haut, avec la voie communale n° 8 en provenance de la Marette, le Conseil Municipal est amené à finaliser l'acquisition de trois parcelles avec les différentes parties concernées.

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis du service des Domaines et fixe le prix d'acquisition à 0,80 euros le mètre carré. Les surfaces sont délimitées comme suit :

Association ACAIS	A 289	875 m ²	700,00 €
M. & Mme Désiré PASQUIER	A 288 c	116 m ²	92,80 €
M. & Mme Henri SANSON	A 291 a	208 m ²	166,40 €

TRAVAUX AU STADE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de l'Association St-Martin Hardinvast Tollevast Couville, dans lequel le bureau se plaint de la qualité de l'éclairage du stade de Tollevast. La commission s'est rendue sur place le mardi 20 octobre à 19h, et a constaté qu'il y avait en effet des soucis d'éclairage : il manque un projecteur et deux sont mal placés. Il faudrait également envisager un renforcement du réseau électrique du stade.

Afin de pouvoir prendre une décision lors du Budget 2010, des devis vont être demandés :

- Pour la remise en état globale du système d'éclairage actuel
- Pour la mise en place de nouveaux projecteurs

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Syndicat d'Aménagement de la Douve : Mlle ROBIN s'est déplacée le 25 septembre afin de voir sur place les problèmes d'inondation récurrents aux « Landes » et à la « Vacquerie ». Elle va regarder ce qui est envisageable et nous tiendra informés. Par ailleurs, une réunion se tiendra en mairie avec les riverains concernés par les travaux à prévoir sur la Douve.
- CLSH : Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes le lundi 26 octobre avec une fréquentation en hausse : 40 inscriptions ont été enregistrées.
- Commission Accessibilité de la CCDD : un périmètre a été déterminé dans le bourg, dans lequel tout devra être accessible aux Personnes à Mobilité Réduite à l'horizon 2015.
- Recensement Agricole : Il se tiendra en janvier 2010 et une commission a été nommée avec Daniel PASQUIER (agriculteur retraité) et Jocelyne MOUCHEL (agriculteur en activité). La première réunion se tiendra le 5 novembre en mairie avec un représentant de la D.D.A.F.
- Sécurité Routière : Un courrier va être distribué à tous les habitants de la commune pour inciter les parents à équiper leurs enfants de vêtements haute-visibilité. Beaucoup d'automobilistes ont alerté la mairie concernant le fait qu'il y avait un gros risque quant aux enfants qui marchent sur le bord de la route.
- CAP-NORD : Monsieur le Maire a été convié à la réunion d'une association des enseignes Tollevastaises et Glacériennes, durant laquelle a été présentée leur nouvelle appellation : « Cap Nord ».
- Cantine scolaire : Mme GONZATO a rencontré une diététicienne de l'association DONC (Dépistage Obésité Nord Cotentin) pour avoir son avis sur les menus proposés aux élèves. Les menus ont été jugés tout à fait satisfaisants, et ils seront régulièrement soumis à avis, car ils seront établis pour cinq semaines. Les menus seront publiés sur le Tollevast Infos et sur le site. Parallèlement, deux employées de la commune ont participé à une formation du CNFPT « Elaboration de menus en restauration scolaire ».
- Tollevast Se Bouge pour l'Ecole : Stéphane BARBE informe le conseil que l'association TSBE a dégagé un bénéfice de 7688 € suite aux activités développées, et qu'un chèque de 6500 € a été donné à la Coopérative Scolaire.
- Téléthon : L'organisation d'une ballade nocturne sera proposée aux associations de la commune le samedi 5 décembre 2009 à 17h. La réunion d'organisation se tiendra le mardi 3 novembre à 20h30 en mairie.
- Centre de Loisirs de Martinvast : 21 journées-enfant ont été comptabilisées pour les enfants tollevastais, ce qui équivaut au paiement de 105 € à l'association « Familles Rurales de Martinvast », conformément à la convention signée en début d'année. Par ailleurs, les effectifs ont augmenté, ce qui a permis, avec l'augmentation du coût de la journée-enfant de pérenniser l'activité.

Fin de la séance : 23h00